

L'économie du futur

On peut évidemment ne rien changer à rien, et les *kamikazes* du *statu quo* ne vont pas manquer de freiner des quatre fers pour enrayer toutes les tentatives de changement qui pourraient les déranger dans le confort douillet de leur situation et de leurs privilèges. Ils ont pour eux la force d'inertie; ils sont nombreux et occupent sans aucun doute les positions clés. Seuls les véritables enjeux, c'est-à-dire la disparition du chômage et de la misère, peuvent les faire céder.

Aucune réforme de fond ne peut être entreprise, si ses auteurs ne se sont pas affranchis au préalable des dogmes et des tabous qui entourent la monnaie de toutes parts. On a certainement compris que c'est la condition *sine qua non*. Cela étant acquis et supposant que l'on a enfin admis que l'on ne peut continuer à vivre dans le désordre et l'anarchie que l'on connaît à l'heure actuelle, deux voies s'offrent à chaque pays dans la conduite de son économie : la politique actuelle de type capitaliste ou bien une nouvelle politique de type socialiste qui peut naître du changement de concept monétaire. Quelle que soit la direction choisie, il y a un certain nombre de réformes urgentes et importantes à entreprendre qui constituent le tronc commun à ces deux voies.

En premier lieu et de toute urgence, le libre-échange et la mondialisation qui en est l'aboutissement doivent être purement et simplement abandonnés. Ils n'apportent, ainsi qu'on l'a vu, ni la croissance ni l'essor économique abusivement promis, mais la désolation et la misère pour les plus faibles. De plus, ainsi que les récents événements l'ont démontré, ils favorisent la propagation, à l'ensemble des pays du monde, de sinistres économiques affectant une partie seulement du globe. Les règles de la concurrence doivent être aménagées pour ne viser que les abus caractérisés, tant il est important que les économies nationales retrouvent la paix et le calme sur leurs marchés.

Le libre-échange doit céder la place à la libre concertation entre les pays, ce qui veut dire que les nations doivent s'entendre entre elles sur leurs échanges réciproques, sous forme d'accords bi ou multilatéraux, pour que la balance commerciale de chacune d'elles soit d'une manière générale proche de l'équilibre. Le pouvoir d'achat national ne doit ni emprunter ni céder à l'extérieur. Il ne s'agit que de faire la paix commerciale, pas la guerre ! Ces premières dispositions donneront à chaque pays, quel qu'il soit, les moyens de restaurer son économie et d'entreprendre enfin une action efficace dans sa lutte contre le chômage et la misère.

En second lieu mais sans attendre, l'Etat doit reprendre le contrôle de sa banque centrale afin d'exercer pleinement ses pouvoirs dans la conduite de l'économie nationale. Il aura ainsi la possibilité de pratiquer la régulation monétaire, premier instrument de la gestion économique d'un pays. Dans le même temps, en application du principe de la séparation des fonctions, il doit perdre son autorité sur l'institut chargé des comptes de la nation. Celui-ci peut fort bien être régi par une chambre des représentants de la Nation, et être soumis à des contrôles périodiques de la part d'un organisme tel que la Cour des Comptes en France. Il est en effet intolérable que l'Etat continue à modifier à sa guise les résultats de la mesure comme il le fait actuellement.

Sur la base de méthodes à mettre au point, la Comptabilité Nationale dirigée par des experts-comptables procéderait à la consolidation des comptes de la nation dans des délais qui ne devraient pas excéder une année, avec un arrêté provisoire sous 4 à 6 mois. Elle dresserait un état des ressources et des emplois du pays, obtenu par le

rapprochement des comptes de l'activité de production avec ceux de son financement. Cet état constituerait le tableau de bord de la gestion économique et monétaire du gouvernement.

Les statisticiens définiraient le taux d'inflation des prix et le taux de la croissance comme ils le font actuellement, avec un ajustement annuel lorsque les comptes de l'année seraient arrêtés. A l'aide d'une matrice des comptes de résultat, ils pourraient aussi mesurer les effets des hausses de prix sur la répartition du revenu national et sur la structure de l'économie nationale. De plus, avec l'appui des comptes nationaux, sur la base des hypothèses de croissance fixées par l'Etat, ils pourraient dresser le budget et le bilan prévisionnel de l'essor du pays.

On disposerait alors de véritables moyens, disons ordinaires, pour faire de l'économie.

Ainsi, débarrassés de la pression d'une concurrence devenue insupportable, imprégnés d'une nouvelle conception de la gestion économique et disposant de l'instrument de la régulation monétaire, les gouvernants pourront décider du taux de croissance de leur pays en veillant tout simplement à ce que le niveau de l'emprunt soit toujours supérieur à celui de l'épargne dans les limites minimales fixées pour la croissance. Ils devront évidemment contenir les tensions qui ne vont pas manquer de s'exercer sur les prix, surtout les premiers temps après une longue période de vaches maigres. Les entreprises et les ménages voudront rattraper peut-être un peu trop vite le ralentissement passé de leurs revenus. Des engagements de modération de hausse des prix, contractés par les entreprises dès le début, une amélioration réelle et continue du pouvoir d'achat de chacun, à commencer par la participation au travail d'un nombre de plus en plus grand de sans-emploi, ainsi que de solides perspectives d'avenir pour tous devraient y aider.

Les pays les plus pauvres ne doivent pas supposer un instant qu'ils ne peuvent pas connaître l'essor économique. Le développement d'un pays ne se mesure pas exclusivement à l'aune de ses richesses naturelles (matières) comme on a un peu trop souvent tendance à le croire. Il se mesure surtout au degré de l'utilisation rationnelle de ses ressources humaines. Comme dans ce domaine les limites peuvent sans cesse être repoussées, le champ de l'expansion est immense.

Cette politique basée sur la croissance se fixe comme premier objectif, cela va de soi, la résorption du chômage. Elle doit ensuite s'attacher à relever le niveau de l'ensemble de la pyramide des revenus au-dessus d'un seuil reconnu comme étant celui auquel tout ménage peut prétendre et doit accéder. Il s'agit aussi d'un seuil de non-imposition des revenus. Les pauvres devraient ainsi disparaître, même si pour cela les riches deviennent plus riches. On est loin de la politique encore dominante qui consiste à prendre aux riches pour donner aux pauvres. Il est temps de passer d'une idée un peu primaire à une conception plus élevée de l'économie. Cette politique de croissance doit avoir pour effet d'alimenter le pouvoir d'achat des masses, lequel à son tour nourrit la croissance jusqu'à produire le phénomène de spirale expansionniste. Cela doit être le premier objectif de tous les gouvernements.

Après avoir veillé à l'alimentation en monnaie de la sphère réelle et contenu les écarts inflationnistes correspondants, les dirigeants devront orienter le pouvoir d'achat dégagé par la croissance vers les masses laborieuses afin de réduire sensiblement les effets de frein de l'épargne inhérents aux revenus plus élevés. On sait en effet que les couches les plus défavorisées ont une plus grande propension à consommer que celles qui sont plus favorisées et plutôt disposées à épargner. Aussi, dès que le chômage sera résorbé le salaire minimum de croissance devra-t-il être régulièrement relevé afin d'accélérer le

processus de développement économique. En période d'expansion avérée, le salaire minimum de croissance est sans nul doute l'un des meilleurs outils de régulation de la répartition des revenus.

Même s'il n'existe pas de théorie sur le sujet, il est évident que l'essor économique passe par la hausse du pouvoir d'achat des masses laborieuses qui sont le plus grand nombre. Cela implique non seulement la hausse de leurs rémunérations mais aussi celle des prix, puisqu'il n'y a pas de hausse de salaires qui ne s'accompagne de hausses des prix. Ce n'est pas un hasard si les pays les moins développés sont ceux qui ont une main d'œuvre au plus bas prix et qu'au contraire les plus avancés sont ceux qui ont un coût de main d'œuvre des plus élevés. Quel n'a pas été le chemin parcouru par les pays dits riches, pour atteindre le seuil de richesse qui est le leur aujourd'hui ? Ils ont tous connu des augmentations relatives de salaires qui se sont nécessairement accompagnées de hausses des prix. Comment pourrait-il en être autrement puisque les prix sont la charnière de l'évolution des structures économiques, c'est pourquoi ils doivent disposer d'une certaine flexibilité.

Voyons à présent comment on peut adopter une autre politique économique que celle du capitalisme. Si l'on consulte un imprimé de déclaration fiscale annuelle des revenus, ce dont disposent tous les contribuables, on peut y trouver tous les revenus du capital, sans exception. Et, en touchant à ses revenus on touche aux racines du capitalisme, puisqu'il n'y a pas de capitalisme sans revenu. La liste n'est pas très longue : les loyers des immeubles, les dividendes des actions et participations, les intérêts des prêts et les plus-values de cession mobilières et immobilières. La charpente de l'économie capitaliste repose sur l'utilité des capitaux dans la vie économique et leur capacité à dégager des revenus.

Une deuxième voie politique, s'ouvrant sur une économie dans laquelle le facteur social est privilégié, consiste à réduire sensiblement le champ d'exploitation du capital en supprimant ou limitant quelques-unes de ses racines, c'est-à-dire ses revenus.

Il s'agit d'abord de supprimer purement et simplement le capitalisme monétaire pour le remplacer par le socialisme monétaire, en instituant de nouvelles règles dans la distribution et le coût des crédits. Il convient en l'occurrence d'accorder à tous les ménages sans distinction de ressources les prêts nécessaires à l'accession à la propriété (le droit au logement de chacun est ainsi garanti par l'Etat) et à la création et au développement de leur propre entreprise, pour ceux qui évidemment le souhaiteraient. Ces dernières dispositions devraient avoir pour effet de limiter d'autant les revenus immobiliers et de promouvoir l'entreprise individuelle. En prenant un certain nombre de précautions et en fixant quelques règles du jeu, cette politique économique à caractère social peut très bien fonctionner. Comme on va le voir, elle repose essentiellement sur la mise en oeuvre d'une profonde réforme du système bancaire.

Dans la partie de l'ouvrage réservée à la monnaie, on a vu que les taux directeurs de la banque centrale, au-dessous d'un certain seuil, ne peuvent pas être répercutés par les banques sur leur clientèle parce qu'ils ne permettent plus à la profession de couvrir ses charges de fonctionnement. Seules les grandes firmes ayant un accès privilégié au marché monétaire peuvent bénéficier de taux réduits au détriment de la grande majorité des autres entreprises. On a également démontré que l'on ne peut pas régler sur un même marché les problèmes posés par deux marchés différents, celui de la monnaie et celui des services bancaires. Il est donc essentiel de les séparer.

Primo, comme on l'a déjà avancé, la réforme consiste pour les banques à faire payer à leurs clients le prix du service rendu.

Secundo, les prêts d'argent seraient soumis à un très faible taux d'intérêt, destiné à couvrir le service lié à la dette et à ses remboursements d'une part, et l'assurance du banquier contre les risques d'insolvabilité, outre ceux habituellement retenus en l'occurrence, d'autre part. Le problème de l'érosion monétaire est réglé en indexant tout simplement les prêts et les emprunts sur un indice approprié. Cet indice est calculé par les instituts de statistiques sur des bases saines et vérifiables, d'où la nécessité de leur indépendance. Dans cette nouvelle organisation, les banques aidées des établissements financiers alimentent les besoins en monnaie de tous les agents économiques, tandis que la banque centrale alimente ceux de l'Etat.

Tout le monde s'accorde à reconnaître que la contrepartie naturelle de l'émission monétaire est le crédit à l'économie. Le loyer de l'argent disparaît et avec lui les inégalités des agents économiques face à l'emprunt. On désamorce aussi un vieux conflit avec les religions qui se sont toujours opposées à la pratique de l'intérêt de l'argent.

En conservant son pouvoir d'achat grâce à l'indexation, l'épargne monétaire est protégée contre les effets de l'inflation. Si l'épargnant ne tire plus profit de son épargne, il ne court pas non plus le risque de perte puisqu'il n'existe plus d'intérêt **réel** positif ou négatif.

Enfin, le marché monétaire est exclusivement réservé aux banques et aux établissements financiers, comme autrefois, et les prêts et emprunts dorénavant indexés sur une période minimale à fixer (le mois par exemple), passent obligatoirement par leur intermédiaire. Ces mesures devraient améliorer sensiblement les revenus d'exploitation de la profession bancaire et la dissuader de recourir à des opérations spéculatives qui constituent aujourd'hui une part trop importante de ses profits. Elles permettraient également, comme on l'a dit, de rétablir l'égalité des coûts de financement pour les multiples utilisateurs de l'appareil bancaire.

Mais, l'avantage de la réforme est surtout ailleurs. D'abord, on accouple l'endettement qui est à l'origine de la croissance et la croissance de l'économie elle-même, mesure d'ordre macroéconomique, et on supprime les distorsions d'intérêts existant entre le prêteur et l'emprunteur nées de l'inflation. En stabilisant les relations financières entre les agents économiques, on rend inutiles les marchés qui n'ont d'autre but que celui de parer aux variations des taux d'intérêt. Ces marchés se nourrissent du désordre organisé. Plus de spéculation sur les taux d'intérêt ! Ensuite, on accorde aux emprunteurs la faculté, à bon marché du fait du très faible taux d'intérêt, de suspendre le remboursement de la dette en cas de difficultés passagères, et on garantit à l'épargnant le maintien du pouvoir d'achat de son capital par le système de l'indexation. L'économie a besoin d'ordre et de stabilité avant tout.

Le capitalisme voit ainsi son champ d'exploitation sérieusement réduit.

Des revenus fonciers en nette diminution puisque, hormis les revenus des biens loués aux entreprises et dans une certaine mesure, il ne reste d'une manière générale que la location de logements pour de courtes périodes couvrant des changements de résidence, des déplacements, des vacances, etc., location qui s'apparente plus à une activité d'hôtelier qu'à celle d'un gestionnaire de biens immobiliers.

Des revenus mobiliers qui sont de plus en plus démocratisés par le développement de la participation. L'accès au marché boursier ouvert à des épargnants de plus en plus

nombreux, dorénavant attirés par des placements rentables et plus sûrs dans un contexte économique dopé par une croissance garantie par le gouvernement. Que demande le peuple ?

Le capitalisme monétaire n'est plus, et la monnaie entre au service de l'économie sociale. Vive le socialisme monétaire !

En matière d'échanges internationaux, l'équilibre monétaire est plus important que le cours du change des monnaies en présence. Que l'on vende ou que l'on achète plus ou moins de biens pour un cours moyen d'équilibre donné, n'a pas grande incidence sur l'allure de marche de l'activité nationale pourvu que le solde monétaire soit voisin de zéro. Cet objectif d'équilibre peut donc être atteint quel que soit le système de change en place.

On veillera évidemment à ce que les produits importés ne puissent pas concurrencer la production nationale jusqu'à la faire disparaître, comme c'est malheureusement le cas avec la mondialisation des échanges. Mais, l'importation de certains produits peut être modulée de manière à corriger certains excès ou insuffisances sur le marché intérieur. Il s'agit alors d'un outil de régulation de l'appareil de production à la disposition du gouvernement.

Entre les deux systèmes que le monde a connu avec les difficultés que l'on sait : celui des changes fixes avec ses rigidités et celui des changes flottants avec ses débordements, il existe un système intermédiaire, celui des changes flexibles basé sur les parités de pouvoir d'achat des pays concernés.

On a bien pensé à un tel système, lorsque l'on a abandonné le premier pour le second, mais il a été très critiqué par ceux-là mêmes qui lui ont préféré l'indépendance totale des marchés dans le but de favoriser la spéculation. L'argument portait alors sur les problèmes techniques liés à sa mise en application, argument de circonstance qui ne résiste pas à un examen sérieux. Il faut bien voir que les parités de pouvoir d'achat sont déjà utilisées dans les statistiques internationales, pour la publication de certains agrégats. On peut évidemment s'attendre au début à quelques défauts de jeunesse liés au lancement de tout nouveau dispositif, défauts qui ne peuvent manquer de disparaître après une période de rodage et de perfectionnement.

Ainsi donc, une parité de pouvoir d'achat calculée par les instituts de statistiques chaque mois en même temps que le taux d'inflation, révisable chaque année, permettrait de rétablir le calme sur des marchés commerciaux qui souffrent depuis trop longtemps des variations de change si propices à la spéculation.

Ici aussi, il y a un choix à faire entre l'ordre et le désordre, entre l'activité de production et ses corollaires l'emploi et le pouvoir d'achat, d'une part, et les activités financières et monétaires qui ne vivent que d'agitation, d'autre part. Il faut choisir encore une fois entre le travail et le capital.

Enfin, on n'a que faire des capitaux étrangers, en tant que tels, qui ne font qu'ajouter au désordre monétaire international par leurs effets de déplacement de masse. On a vu que s'ils peuvent effectivement nourrir la croissance économique en entrant dans un pays, dans des proportions bien moins importantes que celles que l'on croit, ils produisent inévitablement la dépression économique en le quittant. Il ne saurait naturellement être question d'interdire la circulation des capitaux dans un monde ouvert à la démocratie et à la liberté, mais d'en réglementer et d'en surveiller les mouvements.

On ne peut tout de même pas, sous prétexte de libre circulation, faire n'importe quoi ! De plus, en supposant que les deux réformes monétaires, intérieure avec l'indexation des prêts et emprunts, et internationale avec le système de changes flexibles soient généralisées dans le monde, la spéculation aura tôt fait de disparaître et le calme de revenir partout sur les marchés.

On a donc décidé de faire la construction européenne dans les pires conditions et dans la plupart des cas contre l'avis d'opinions publiques que l'on s'est bien gardé de consulter par voie référendaire. Le risque majeur est de voir le nouvel ordre monétaire s'accompagner d'un désordre économique délibéré sans précédent. De nombreux scientifiques, en Allemagne, en France et ailleurs, ont dit et répété que la monnaie unique ne réglerait pas le problème du chômage et de l'exclusion. Ils n'ont pas été entendus parce qu'ils allaient à contre-courant d'une volonté politique charmée par les sirènes du fédéralisme.

Mais, le plus grave est la perte de la souveraineté avec la disparition de la monnaie nationale qui représente, on l'a vu, l'outil de gestion et de régulation de l'économie nationale. Cet outil est indispensable si l'on veut retrouver la croissance perdue, celle-ci étant maintenant le véritable enjeu politique européen, avant même d'être national.

Pourquoi conserver un système monétaire qui n'accorde, en fait, aucune garantie sur la réduction du plus grand fléau de nos économies modernes : le chômage et son cortège de misère, alors qu'il existe au moins une solution intermédiaire qui allie monnaie unique et monnaies nationales tout en offrant de nombreux avantages sans autres risques que nous ne connaissions déjà ? En voici les termes essentiels :

Les Etats membres s'obligent à utiliser une seule et unique monnaie (l'euro) dans leurs échanges intra-communautaires et dans leurs relations avec le reste du monde. Leur monnaie nationale n'a plus cours sur les marchés des changes. La Banque Centrale Européenne fixe le cours des changes de chaque monnaie contre monnaie unique sur la base d'une parité de pouvoir d'achat (PPA) calculée par les instituts de statistiques nationaux, sous son contrôle et révisée périodiquement (mois, trimestre ou année, selon l'évolution des taux d'inflation dans chaque pays). Les marchés monétaires domestiques sont strictement réservés aux nationaux.

L'Europe prend alors toute sa dimension, de l'Oural à l'Atlantique. Rien ne s'oppose plus ainsi à l'entrée immédiate dans la Communauté des partenaires européens qui en ont été jusqu'ici écartés du fait de leurs difficultés économiques propres.

La stabilité des changes est assurée, à l'intérieur du marché commun, grâce au système de change flexible. On rétablit en outre la Communauté dans ses fondements tels qu'ils ont été voulus par ses pères fondateurs : l'Europe des Nations avec la monnaie commune et unique à la fois et la préférence communautaire qui s'inscrit tout naturellement dans le cadre de la libre concertation succédant au libre-échange.

Cette Europe-là est gouvernable et pleine de promesses d'avenir. Elle tourne le dos à celle dans laquelle nous sommes engagés, ingouvernable et pleine d'incertitudes, pour le meilleur et peut-être plus encore pour le pire. Les contraintes monétaires issues du traité de Maastricht rendent en effet la conduite de l'économie d'un pays absolument impossible sans passer par les fourches caudines de la Banque Centrale Européenne.

L'expérience de ces dernières années montre bien que celle-ci est totalement dépassée par des événements qu'elle est incapable de maîtriser.

Cette Europe-là doit aussi veiller à ce que les règles fixées par les instances européennes à Bruxelles respectent les différences nationales et l'intérêt général. Il ne saurait être question de conserver une machine administrative supplémentaire qui ne peut que freiner l'initiative privée et l'essor économique qui en dépend. Il ne saurait non plus être question de poursuivre une politique basée sur l'assistanat généralisé avec ses subventions.

En l'absence de gouvernement, cela revient à donner une autorité à des fonctionnaires qui n'y ont aucun droit. Chaque pays doit pouvoir conduire la politique économique qu'il entend dans le respect d'un droit réglementaire européen adapté à cette nouvelle orientation.

L'administration européenne voit le champ de ses prérogatives réduit en conséquence. Elle n'a plus, par exemple, aucun pouvoir discrétionnaire sur les subventions. Celles-ci doivent être réduites au strict minimum, et n'être accordées que dans des cas extrêmes et provisoires. Elles sont éventuellement fixées par le Parlement Européen, dans le but d'équilibrer les productions nationales au sein de la communauté. Elles sont alors prélevées par chaque nation sur leur propre budget dans le cadre de la gestion économique de leur pays pour être distribuées à leurs bénéficiaires nationaux ultimes.

Le pouvoir central européen peut s'exercer librement dans plusieurs domaines tels que le commerce, l'immigration, l'environnement, la défense, la santé, la justice, la police, etc. Bref partout, sauf en matière d'économie et de monnaie. La structure économique d'un pays a un caractère spécifique que seule une gestion économique et monétaire appropriée peut préserver. On ne fait pas le bien-être des populations nationales à leur corps défendant.

Avec le temps, dans la plupart des pays du monde, la fiscalité est devenue l'instrument du matraquage systématique du peuple par le pouvoir. S'il est un secteur de l'économie qui mérite un fort dépoussiérage, c'est bien celui-là. A force de voter des lois fiscales sans jamais ou presque en abroger, on a construit un monstrueux dédale de textes dans lequel, même les experts ont bien du mal à se retrouver.

Selon les propos d'un ancien Premier Ministre français, qui n'a rien fait pour en changer, on a créé une véritable usine à gaz ! Bien sûr, de plus en plus de gens ne vivent que de cela : des législateurs qui légifèrent, des fiscalistes qui étudient les textes et qui conseillent, des fonctionnaires qui mettent au point des formulaires, d'autres qui vérifient s'ils sont bien remplis, des enseignants qui enseignent et des étudiants qui apprennent, mais des contribuables qui voient grandir chaque année l'épaisseur et le maquis de la paperasse. Chaque fois qu'un nouveau gouvernement prend le pouvoir, il parle de réduire les formalités. Le résultat est peu brillant, trois ou quatre imprimés supprimés contre une bonne dizaine de nouveaux. Pour en finir, il faut mettre le système à plat.

D'abord, les contribuables n'ont que faire de savoir quelle est l'affectation de l'impôt qu'ils payent, parce que de toute façon la cuisine gouvernementale en décidera autrement. Réduire le nombre des impôts, en regrouper quelques-uns avec d'autres et en supprimer certains définitivement, tel doit être l'objectif du pouvoir. Cela devrait être d'autant plus facile que l'Etat peut compter dorénavant sur des rentrées fiscales qui sont déterminées en fonction du taux de croissance qu'il a lui-même fixé.

L'impôt sur le revenu doit être révisé de fond en comble pour ne s'appliquer qu'à la partie des revenus qui est supérieure à un seuil reconnu. Ce seuil est défini, on l'a dit, comme étant celui auquel tout ménage peut prétendre et doit accéder pour vivre du fruit de son travail et du progrès commun. Au delà de ce seuil, un seul ou deux taux d'imposition devraient suffire.

Enfin, doit disparaître l'impôt le plus archaïque qui soit, celui qui constitue une véritable spoliation, un vol légalisé manifeste : il s'agit des droits de succession. Il ne faut tout de même pas oublier que les citoyens de la République ne sont plus les serfs du Seigneur ni les sujets du Roi ! Les biens qu'ils possèdent sont à eux et à leur famille, et leur transmission n'est que simple formalité juridique sur laquelle l'Etat n'a aucun droit, et le prélèvement d'un impôt sur la succession est une atteinte injustifiée et inadmissible à la propriété privée. L'atteinte la plus scandaleuse et anti-économique qui existe actuellement est sans conteste celle qui s'exerce sur la succession d'une entreprise. En exigeant le paiement de droits de succession, l'Etat oblige les héritiers à céder leur affaire, dans des conditions que les délais imposés rendent défavorables. La vie de l'entreprise est ainsi mise en péril sans parler des conséquences prévisibles sur l'emploi qui accompagnent généralement tout changement de direction.

Le partage entre les héritiers suffit à lui seul à disperser les plus grandes fortunes, qui reviennent avec le temps en partie mais par des voies ordinaires et légitimes à l'Etat.

La gestion économique d'un pays n'est plus affaire de fiscalité, mais de finance et de monnaie.

On a donné pour principe : que les ressources en hommes et en matières soient insuffisantes ou abondantes, l'émission monétaire doit être mesurée afin que tous les échanges que ces ressources supposent soient réalisés.

La situation économique de nombreux pays est dans un tel état de délabrement qu'il faudra commencer par injecter, de manière progressive, des masses de monnaie importantes dans le processus. C'est la première condition si l'on veut entraîner la machine à un rythme de croissance suffisant pour absorber les ressources en hommes disponibles, c'est-à-dire le sous-emploi.

Pour amorcer la pompe, c'est l'Etat qui devra s'endetter et il le fera d'autant plus facilement, si la voie choisie est la politique monétaire sociale, qu'il n'aura pratiquement plus d'intérêts à verser sur les sommes empruntées à la Banque Centrale. Et s'il en verse d'une main, il les reprend de l'autre, puisque les résultats lui sont acquis. On peut même envisager le remboursement par anticipation des emprunts antérieurs et rajeunir ainsi la dette publique.

Pour relancer la machine économique, l'Etat devra d'abord investir massivement, et les projets ne manquent pas dans de nombreux domaines pour lesquels on se plaint aujourd'hui de manquer d'argent. Il devra ensuite encourager par tous les moyens l'investissement privé et privilégier les dépenses de toutes sortes :

- soit, en direction du secteur privé de production (tant que celui-ci n'aura pas trouvé son rythme de croissance propre),
- soit, en direction des ménages pour dynamiser la demande,
- soit les deux à la fois.

Toutes mesures destinées à faire en sorte que l'endettement net des entreprises, couvre l'épargne nette des ménages aussi largement qu'il le faudra pour atteindre le taux de croissance projeté. Le chemin à parcourir par un pays comme les Etats-Unis est beaucoup plus court que celui que doit suivre un pays comme le Japon, par exemple. On a vu que : plus élevé est le taux d'épargne et plus bas est le recours à l'emprunt des ménages, plus fort doit être le niveau de l'investissement de production ou l'endettement net des entreprises.

Un endettement qui permet grâce à l'investissement de couvrir largement l'épargne, une action en profondeur sur la population de certains pays pour que baisse le taux de leur épargne et que se développe le recours à l'emprunt, le relèvement constant du pouvoir d'achat des masses laborieuses par le biais d'un salaire minimum de croissance, une maîtrise de l'inflation des prix assise sur le respect d'accords de modération passés entre l'Etat et les entreprises, un équilibre quasi permanent des échanges extérieurs basé sur la libre concertation internationale, le tout éventuellement complété par la réforme des deux systèmes monétaires pour retrouver le calme sur ces marchés. Voici réunis les ingrédients essentiels qui peuvent faire le succès d'une nouvelle politique économique tournant radicalement le dos au passé et à ses errements.

Ce n'est évidemment pas suffisant, et des problèmes inattendus vont surgir comme il en est de la mise en place de toute réforme de cette envergure. On peut s'attendre notamment à rencontrer des difficultés dans l'orientation et la mise en oeuvre de nouvelles activités, dans la formation et l'adaptation des hommes à de nouvelles tâches, dans le partage de la main d'œuvre entre les secteurs privés et publics, dans la maîtrise de la surchauffe qui ne peut manquer d'apparaître en période d'intense activité de production, etc.. Mais, les solutions aux problèmes sont plus faciles à résoudre dans l'expansion et la richesse, quand tout va bien, que dans la récession et la misère, quand tout va mal !

On peut estimer que dans ces conditions, sur la base d'un taux de croissance effectif de 4 à 5% la première année et de 6 à 8% les années suivantes, le chômage devrait être ramené dans les pays industrialisés à un taux incompressible voisin de 2% de la population active dans un délai d'environ 10 ans, avec en prime une amélioration substantielle du pouvoir d'achat de chacun.

Une économie en bonne santé est une économie qui sait gérer la pénurie de ses ressources en hommes et en matières après que celles-ci aient été épuisées par une utilisation optimale de la monnaie.

Jean bayard
dernière version : mai 2006